

OFFICIAL  
DOCUMENTS

CR. 5562-SN



**BANQUE  
MONDIALE**



**AGENCE FRANÇAISE  
DE DÉVELOPPEMENT**

# **REPARTITION DES FINANCEMENTS**

**Entre**

**L'AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT**

**Et**

**LA BANQUE MONDIALE**

**POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES  
COMPETENCES POUR L'EMPLOI ET LA COMPETITIVITE DANS  
L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

*Dénommé ci-après « le Programme »*

L'Agence Française de Développement et la Banque mondiale (ci-après les « Signataires ») ont défini conjointement avec la République du Sénégal un programme de développement des compétences pour l'emploi et la compétitivité dans l'enseignement technique et la formation professionnelle. La finalité du Programme est d'améliorer l'employabilité des jeunes et la compétitivité des entreprises dans les filières économiques prioritaires. Les objectifs spécifiques sont : (i) la mise en œuvre d'un cadre réglementaire stabilisé dans le sous-secteur de la formation technique et professionnelle et incluant des innovations en terme de gestion et de représentation des acteurs économiques ; (ii) la restructuration des organes de financement de la formation professionnelle afin de clarifier les fonctions et de créer les conditions d'un développement financier du secteur ; et (iii) l'amélioration de l'offre de formation professionnelle en appui aux secteurs économiques clés du Plan Sénégal Emergent (PSE) 2014-2018.

Les Signataires envisagent d'allouer au Programme respectivement 35 millions USD pour la Banque mondiale agissant à travers l'International Development Association (ci-après l'« IDA ») et 16,5 millions USD pour l'AFD (équivalent en dollars de 12 M€). La contribution attendue du Gouvernement du Sénégal est de 25 millions USD.

Les Signataires envisagent la répartition suivante de leurs financements, sous réserve de la mise en place des accords de financement avec la République du Sénégal dans une forme satisfaisante pour chacun des Signataires :

**Plan de financement indicatif du Programme (en millions de dollars)**

	IDA	AFD	Gouv	Total
<b>Composante 1</b>	<b>28</b>	<b>13</b>	<b>20</b>	<b>61</b>
Lycées techniques	6	0	12	18
Horticulture	7.5	1	3	11.5
Aviculture	7	4	3	14
Tourisme	5.5	5	2	12.5
Certificats de spécialité	2	3	0	5
<b>Composante 2</b>	<b>4.5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>6.5</b>
Fonds Unique	4.5	1	1	6.5
<b>Composante 3</b>	<b>2.5</b>	<b>2.5</b>	<b>4</b>	<b>9</b>
Gestion du projet, suivi-évaluation, renforcement de capacités, communication	2.5	2.5	4	9
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>16.5</b>	<b>25</b>	<b>76.5</b>

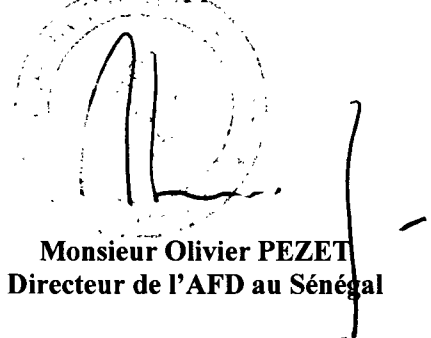
Les montants et chiffres figurant dans la présente lettre sont donnés à titre indicatif uniquement et sont susceptibles d'être modifiés en cours de négociation.

L'accord de chacun des Signataires pour participer au financement du Programme est notamment soumis : (i) à la conclusion favorable de la procédure d'évaluation du Programme par chacun des Signataires ; (ii) à la négociation des termes des projets de documentation financière ; (iii) à l'approbation du dossier par les instances de décision internes de chacun des Signataires ; (iv) à l'absence de changement défavorable sur le marché monétaire international ou sur les marchés des capitaux, ou concernant la situation financière de la République du Sénégal ou la situation politique au Sénégal ; et (v) à la signature de documents contractuels satisfaisants pour chacun des Signataires.

En aucun cas la responsabilité de l'Agence Française de Développement ou de la Banque mondiale ne saurait être engagée vis-à-vis de la République du Sénégal, d'autres prêteurs ou co-financiers ou de toute autre entité sur le fondement du contenu de la présente lettre.

Une copie de l'Accord de Financement conclu entre l'IDA et la République du Sénégal le 19 décembre 2014 figure en annexe à la présente lettre à titre d'information.

**Pour l'Agence Française de  
Développement**



**Monsieur Olivier PEZET**  
Directeur de l'AFD au Sénégal

Date : 22.12.2015

**Pour la Banque Mondiale**



**Madame Vera SONGUE**  
Directeur de Opérations de la Banque  
Mondiale au Sénégal

Date :

05/20/2015

**ANNEXE**

**Accord de financement entre l'IDA et la République du Sénégal**